

**La ville du Blanc-Mesnil recrute
Pour la Direction des Ressources Humaines
Service santé et bien-être au travail**

Un « conseiller en prévention des risques professionnels » (H/F)

MISSIONS

Sous l'autorité hiérarchique du chef du service santé et bien-être au travail, le conseiller en prévention des risques professionnels participe à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il assure conseil et assistance auprès de l'autorité territoriale, de la direction générale des services, du CHSCT, des services et des agents en matière d'hygiène et de sécurité. Il contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Il assure l'intérim du Chef du service santé et bien-être au travail en son absence.

ACTIVITES

Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :

- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail
- Élaborer des dispositifs de prévention intégrée et à ce titre, intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, d'organisation du travail et de qualité de vie au travail
- Proposer une approche structurelle, globale et prospective de la politique de prévention des risques professionnels
- Conduire, structurer et mettre en place un système de management de la santé et de la sécurité au travail prenant en compte l'évaluation des risques
- Participer à l'élaboration du programme pluriannuel de prévention
- Assister et coordonner la mise en œuvre du programme de prévention
- Établir des recommandations relatives à l'aménagement des locaux et des postes de travail dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Conseiller et assister les acteurs de la prévention de la collectivité :

- Conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition des actions de prévention
- Formuler des avis, des propositions et rédiger des rapports d'aide à la décision
- Proposer et argumenter, avec la ligne hiérarchique, sur les moyens de la mise en oeuvre
- Définir et argumenter les missions, objectifs prioritaires et les résultats attendus (contrats d'objectifs)
- Assister aux réunions du CHSCT ou du CT dans le cadre de son périmètre d'intervention
- Réaliser les enquêtes après accidents et incidents en lien avec le CHSCT

Mettre en place et suivre la démarche d'évaluation des risques professionnels

- Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques
- Contribuer à la rédaction et à l'actualisation du document unique
- Analyser les situations de travail
 - Élaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et le suivi des registres obligatoires
 - Réaliser des bilans statistiques sur les accidents, ainsi que les enquêtes en lien avec le CHSCT

- Participer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Élaborer des tableaux de bord de suivi des actions de prévention, en analyser les résultats pour évaluer les stratégies futures à établir
- Veiller à la bonne tenue des documents réglementaires
- Exploiter les observations du registre de santé et de sécurité au travail

Informier, sensibiliser et former à la santé et sécurité au travail

- Créer et enrichir des bases documentaires et d'information
- Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation en santé et sécurité au travail
- Concevoir des outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation, un dispositif de santé et de sécurité au travail
- Concevoir, animer et évaluer une action d'information et de sensibilisation
- Participer et/ou animer les réunions obligatoires ou non (CHSCT, etc.)

COMPETENCES

Savoirs

- Méthodologie d'analyse et de diagnostic des risques
- Connaissance de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique
- Connaissance et mise en œuvre des orientations municipales
- Connaissance des métiers de la fonction publique territoriale
- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail
- Connaissance des obligations réglementaires de formation en santé et sécurité au travail
- Connaissance des règles en matière de conception des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière...) sur la santé
- Fonctionnement et attributions du CHSCT et du CT

Savoirs faire

- Aptitude à la conduite de projets
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels Word et Excel) et d'un SIRH
- Méthode et outils d'observation, de prospective, d'analyse et de diagnostic
- Méthode d'élaboration et d'exploitation d'un tableau de bord
- Techniques d'enquête et d'entretien

Savoirs être

- Faire preuve d'initiative, de rigueur et d'organisation
- Faire preuve d'une grande capacité d'écoute, d'un grand sens du relationnel (équipes, partenaires, usagers)
- Avoir le sens du service public
- Respecter les obligations de confidentialité
- Posséder des qualités pédagogiques

CONDITIONS D'EXERCICE

- Expérience significative sur des fonctions similaires
- Diplôme d'ingénieur ou équivalence
- Déplacements dans le cadre des activités

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs territoriaux

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Chef du service santé et bien-être au travail